



CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

L'Interruption Volontaire de Grossesse
médicamenteuse

Interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse

Comment se passe une IVG médicamenteuse ?

L'IVG médicamenteuse consiste à prendre des médicaments pour interrompre une grossesse.

Cela est possible en centre de santé sexuelle jusqu'à 7 semaines de grossesse (9 semaines après la date des dernières règles).





LES ÉTAPES DE L'IVG MÉDICAMENTEUSE

Étape 1 : Premier rendez-vous

En centre de santé sexuelle, vous rencontrerez un·e médecin ou une sage-femme en consultation qui pourra :

- vérifier la possibilité d'une IVG médicamenteuse
- faire une échographie
- vous prescrire une prise de sang

Vous pourrez être accompagnée de la personne de votre choix. Vous pourrez être reçue par une conseillère conjugale et familiale. (Ce n'est pas obligatoire, sauf pour les jeunes femmes mineures.)

Étape 2 : Prise des médicaments

Vous aurez un deuxième rendez-vous pour confirmer votre choix (de façon orale et écrite).

Vous devrez prendre 2 médicaments différents à 24 ou 48 heures d'écart.

Le premier médicament (Mifépristone) pourra être pris :

- au centre de santé sexuelle
- ou chez vous (cas particulier)

Le deuxième médicament (Misoprostol) sera délivré par un professionnel de santé, vous le prendrez à domicile. Il vous donnera également :

- une ordonnance pour les antidouleurs
- des recommandations pour la prise de médicaments
- une ordonnance pour faire une prise de sang de contrôle

Étape 3 : Consultation de contrôle

Dans les 14 à 21 jours après la prise du premier médicament, vous devrez revenir pour une consultation obligatoire de contrôle (avec les résultats de votre prise de sang).

Elle aura pour but de :

- s'assurer que l'IVG a été efficace
- proposer une méthode de contraception (pilule, implant, etc.) si besoin

Où faire une IVG médicamenteuse ?

Vous pouvez faire une IVG médicamenteuse dans les 5 centres de santé sexuelle :

ALBERT

Maison départementale
des solidarités et de l'insertion

1 rue du Bois le Comte
80300 ALBERT

Tél. : 03 60 03 47 10

FRIVILLE-ESCARBOTIN

Maison départementale
des solidarités et de l'insertion

1bis rue Frédéric Chopin
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN

Tél. : 03 60 03 42 00

AMIENS

Centre-ville

Maison des adolescents

20 boulevard de Belfort
80080 AMIENS

Tél. : 03 22 71 84 00

ROYE

Maison départementale
des solidarités et de l'insertion

24 rue Pasteur
80700 ROYE

Tél. : 03 60 03 45 50

FLIXECOURT

Maison départementale
des solidarités et de l'insertion

9 rue de la Catiche
80400 FLIXECOURT

Tél. : 03 60 03 43 70

Pour plus d'infos,
vous pouvez
également prendre
rendez-vous dans
le centre de santé
sexuelle le plus
proche de chez vous

 RDV
Solidarités



Conseil départemental de la Somme

43 rue de la République
CS 32615

80026 AMIENS Cedex 1

03 22 71 80 80

www.somme.fr

